

Et M. Laberge, en quelques traits vigoureux, fait le tableau des œuvres sociales catholiques de sa paroisse.

Sous la belle impulsion de la Société de Tempérance de l'endroit, 350 électeurs municipaux moins deux ont voté, en janvier 1912, un règlement de prohibition. Succès éclatant, dont il faut féliciter encore ces braves catholiques !

Le courage logique des tempérants de L'Ange-Gardien a mis fin aussi à la vente clandestine de l'alcool dans la paroisse.

Se faisant le champion des conseils municipaux contre la Chambre de Commerce du district de Montréal, dans les circonstances que l'on sait, la Ligue du Sacré-Cœur de la dite paroisse adressait, le 28 janvier 1912, une ferme et noble protestation au gouvernement provincial.

Aux dernières élections locales, enfin, à la demande de la même Ligue, les deux candidats pour le comté de Montmorency s'engageaient à bannir l'alcool de la campagne électorale dans la municipalité et à favoriser, une fois élus, toute législation favorable à la grande cause de la tempérance.

Le Conseil des Forestiers Catholiques, le Cercle de l'Alliance Nationale et les membres de l'Union musicale de l'endroit sont entrés, eux aussi, dans le mouvement de salut.

L'Ange-Gardien a une population considérable d'ouvriers, que préoccupe à bon droit le mouvement social catholique. Dans une conférence spécialement destinée à cette portion notable de ses ouailles, M. le curé, l'abbé Omer Plante, causait, le 30 novembre 1912, de la question ouvrière. Après avoir défini une union ouvrière, il s'éleva contre l'internationale et fit à ses braves ouvriers un vigoureux plaidoyer en faveur des unions nationales et des syndicats catholiques.

L'Ange-Gardien fêtera, le 18 octobre prochain, le 250ème anniversaire de sa fondation. La piété reconnaissante des paroissiens élèvera en même temps un monument au Sacré-Cœur. C'est couronner d'un geste magnifique une belle série d'initiatives généreuses.

Nul doute que le Sacré-Cœur va bénir avec profusion une telle paroisse à lui déjà consacrée publiquement.

L. P.